

Conseil de l'OTAN d'étudier cette question et de présenter son rapport à ce sujet en mai prochain, lors de notre prochaine rencontre ministérielle.

Les discussions qui ont lieu lors des rencontres de l'OTAN abordent nécessairement des questions de détail et portent parfois sur des points techniques. Il n'est pas facile d'obtenir l'unanimité quand quinze gouvernements, possédant chacun ses intérêts nationaux essentiels et ses conceptions particulières, prennent part aux discussions. Je puis cependant assurer à la Chambre qu'on a accompli de réels progrès la semaine dernière. Il est encourageant, pour moi et pour ceux qui m'accompagnaient, de constater l'existence d'un climat nouveau et plus confiant, et aussi d'une volonté nouvelle de mettre fin aux oppositions vaines qui ont trop longtemps caractérisé les relations Est-Ouest, non par des initiatives improvisées et spectaculaires, mais par la négociation régulière et prudente de problèmes précis, en commençant par ceux qu'on a le plus de chance de régler.

Nous l'avons constaté, un climat nouveau règne en Europe, le Marché commun est animé d'un nouveau dynamisme qui ouvre la voie vers l'élargissement de la communauté et le renforcement des liens qui unissent ses membres. Le nouveau Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne cherche déjà à mettre en vigueur un *modus vivendi* avec la République démocratique d'Allemagne. Par-dessus tout, un nouveau climat d'espoir découle des promesses de progrès qu'offrent les entretiens sur la limitation des armes stratégiques. J'ai trouvé encourageant, comme tous les députés sans doute, de constater que l'OTAN ne reste pas indifférente aux orientations nouvelles, qu'elle apporte sa contribution aux grands événements qui se produisent et, qu'au-delà de ses fonctions essentielles de défense, elle cherche les occasions favorables de jouer un rôle plus positif pour assurer la paix en Europe.

J'ai profité de cette réunion de l'OTAN pour converser avec quelques-uns de mes collègues de l'OTAN. J'ai rencontré les ministres des Affaires étrangères de l'Italie et de la Turquie, et je me suis entretenu brièvement avec le ministre des Affaires étrangères de l'Allemagne et le secrétaire d'État des États-Unis. J'ai eu aussi un entretien fructueux avec le ministre des Affaires étrangères de la France au sujet de nos relations bilatérales et, je le dis avec plaisir, nous nous sommes mutuellement entendus pour prendre des dispositions qui empêcheront à l'avenir des incidents semblables à ceux qui ont troublé récemment nos relations. J'ai bon espoir qu'en agissant ainsi nous pourrions entretenir des relations meilleures.

Rapport du ministre de la Défense nationale

... Les députés se souviendront que c'est à l'occasion de la réunion régulière de décembre que les ministres, réunis en Comité des plans de défense, prennent les dispositions définitives concernant les forces que chaque nation membre est appelée à fournir. L'apport du Canada, pour l'année 1970, se résume à la force restructurée affectée à l'OTAN en Europe et mise à la disposition du Comman-